



Procès-verbal de la 1^{ère} assemblée générale du groupement forestier Noir Bois - Chételay

Date : 27 février 2020 (Présidence M. Othmar Fringeli)

La séance a été convoquée par la lettre du 20 janvier 2020 aux propriétaires.

Le Président donne lecture de l'ordre du jour :

Ordre du jour :

1. Salutations, ouverture
2. Rapport du président
3. Approbation des vacances du comité
4. Présentation et approbation des comptes
5. Composition du comité, démissions, nominations
6. Nomination des vérificateurs des comptes
7. Site internet
8. Programme d'activité 2020
9. Rapport du garde, état sanitaire et situation du marché
10. Intervention de Monsieur Pascal Kohler, collaborateur du service de l'environnement de la RCJU
11. Divers

Point 1 : Salutations, ouverture

Le président ouvre la séance à 20.00 et souhaite la bienvenue aux propriétaires présents ainsi qu'aux deux représentants des communes de Haute-Sorne et de Courtételle, Messieurs Aubin Montavon et Frédéric Juillerat. Il remercie également Monsieur Pascal Kohler, collaborateur au service de l'environnement de la République et Canton du Jura, de sa présence. M. Kohler interviendra au point 10 de l'ordre du jour.

Selon la liste des présences annexées, 19 membres assistent à cette 1^{ère} assemblée générale du groupement forestier. A noter que 4 membres se sont excusés (Messieurs Pascal Marmy, Jean-Pierre Kaufmann, Roland Willemin et Mme Lucie Babey).

L'assemblée nomme deux scrutateurs, Messieurs Claude Bandelier et Aubin Montavon.

Point 2 : Rapport du président

Le président donne lecture du rapport annuel d'activité 2018/2019 du groupement en rappelant les points forts de l'année écoulée (mise en place du triage, journée récréative, subvention, etc.).

Point 3 : Approbation des vacances du comité

Après une brève présentation à l'assemblée des vacances proposées par le comité (à savoir fr. 50.- par séance pour le président et le secrétaire et fr. 25.- par séance pour les membres), ces dernières sont soumises à approbation. A l'unanimité, les vacances proposées sont acceptées.

Point 4 : Présentation et approbation des comptes

Le secrétaire présente le 1^{er} exercice comptable portant sur 21 mois (mars 2018 à décembre 2019). L'exercice présente un excédent de produits de fr. 2'604.-.

A noter que n'ayant pas nommé de vérificateurs des comptes lors de l'assemblée constitutive en mars 2018, les comptes ont été vérifiés par les membres du comité, Messieurs Othmar Fringeli et Ueli Furrer. Aucune remarque particulière n'a été formulée.

Après lecture par Ueli du rapport des vérificateurs des comptes, ces derniers sont approuvés par l'assemblée générale à l'unanimité par un lever de main.

Point 5 : Composition du comité, démissions, nominations

Le président informe l'assemblée des deux démissions au sein du comité pour la fin février 2020. Il s'agit du vice-président Ueli Fuhrer et du secrétaire Claude Folly.

Il est proposé à l'assemblée de remplacer ces deux membres sortants par Gérald Fringeli pour le poste de secrétaire et par Frédéric Juillerat en tant que membre. Les deux successeurs sont nommés à l'unanimité et par applaudissement par l'assemblée présente.

Point 6 : Nomination des vérificateurs des comptes

L'assemblée nomme par acclamation et à l'unanimité deux vérificateurs des comptes pour l'exercice 2020, Messieurs Jean Joliat et Francis Cortat.

Point 7 : Site internet

Le président présente en quelques diaporamas le site internet du groupement forestier. Ce dernier a été réalisé et est hébergé par la commune de Courtételle (Mme Jordane Bandelier). Un lien sera créé sur le site de la commune de Haute-Sorne qui dirigera les visiteurs sur le site officiel.

Point 8 : Programme d'activité 2020

Othmar informe l'assemblée que le comité organisera en 2020 (comme en 2019) une journée récréative. Pour l'instant rien n'a été défini mais il s'agira probablement d'une visite du groupement forestier « Les Esserts » (Corban – Courchapoix).

Point 9 : Rapport du garde, état sanitaire et situation du marché

Marcel Mahon fait une présentation d'une quinzaine de minutes sur l'état sanitaire des forêts dans le canton, la situation du marché du bois (plus que tendue) et sur la restauration et l'entretien des forêts.

Point 10 : intervention de Pascal Kohler, collaborateur du service de l'environnement (RCJU)

Monsieur Kohler présente à l'assemblée un exposé d'une quinzaine de minutes sur la propriété forestière dans le Jura. En conclusion, il ressort que le triage de Noir-Bois a le taux par propriétaire le plus faible des 4 triages forestiers (env. 0.7 hectare par propriétaire), d'où la nécessité et l'intérêt de s'unir lors de coupes de bois.

Point 11 : Divers

Il est relevé que le chemin d'accès au triage forestier (Courfaivre – Chez-les-Pics) est en très mauvais état. La question se pose quant à savoir s'il ne serait pas judicieux que le SAF procéde à quelques petits travaux d'entretien en attendant sa rénovation complète (fin 2021).

Après avoir remercié chaleureusement les deux membres sortants (Ueli et Claude) et leur avoir remis une petite attention, Othmar lève la séance à 21.20 heures.

Courfaivre, le 28 février 2020 / C. Folly